



Gardanne, le 12 Aout 2021

L'état doit prendre ses responsabilités

Suite à la mobilisation des travailleurs avec la CGT, la direction de Gazelenergie a fait une proposition. Cette dernière est certes insuffisante mais elle démontre tout de même le sérieux et la pertinence du travail mené par notre organisation pour mettre en place un projet industriel permettant de maintenir les emplois et de répondre aux besoins des populations et des entreprises.

Cependant, cette direction a fait en sorte que la CGT, initiatrice de ce projet avec l'ATCG (Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne), ne puissent participer à la réunion où ces propositions devaient être discutées.

De cette manière, GazelEnergie tente d'écarter notre organisation de ces discussions et empêche de la même manière de créer les conditions de la réalisation de projets industriels.

Immédiatement après avoir évincé les travailleurs porteurs du projet des discussions, la direction a souhaité relancer le démarrage de l'unité Biomasse.

Les travailleurs de la Centrale de Gardanne ne se laissent pas abuser. Avec leur syndicat CGT, ils continuent de travailler à leur projet industriel et à mener la lutte. Considérant l'attitude de la direction comme une provocation, ils se sont mis, à nouveau, en grève [aujourd'hui](#).

Face à l'imminence des licenciements organisés par la direction de GazelEnergie, il est urgent que les différents acteurs du dossier concrétisent leurs propos par des actes pour créer les conditions de la réalisation du projet. De ce fait, l'Etat doit assumer sa responsabilité dans ce dossier et faire le nécessaire afin que tous les acteurs se retrouvent autour de la table pour concrétiser la réalisation des projets. Ce n'est que comme cela que la transition énergétique pourra afficher un début de réussite.

Les salariés de la Centrale de Gardanne construiront leur avenir en agissant avec la force nécessaire pour que leur projet industriel voit le jour.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent

Contact presse :

Nadir Hadjali : 06 30 86 20 95

Nicolas Casoni 06 26 64 63 46